



# Le Petit Goyranais

n° 39 – novembre 2014

## Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h  
(fermée pendant les vacances scolaires)

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-17h

### Contact Mairie

[mairie@goyrans.fr](mailto:mairie@goyrans.fr)

<http://www.goyrans.fr>

### SICOVAL

Assainissement et Eau Potable  
N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers :  
0805 400 605 (numéro vert)

### Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : **32 37**

Coût : 0,34 €/mn

Ce service vous indique les trois pharmacies les plus proches du centre de la commune d'appel et vous donne les informations nécessaires pour vous y rendre.

### Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès  
Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

## L'esprit Goyrans

L'esprit Goyrans, c'est aussi, depuis de nombreuses années, une histoire municipale, pour ne pas dire politique, faite de rebondissements divers qui ont souvent alimenté les discussions et nourri les oppositions.

Pour ma part et au nom de mes co-élus, je n'imaginai pas, en m'engageant sur cette voie, me trouver au cœur d'une telle actualité.

Pourtant, ce qui au départ n'était que rumeur alimentée par quelques-uns s'est confirmée le 17 novembre par l'acceptation par la préfecture de la démission de Michel Glatigny en tant que Maire de notre commune.

Quelles que soient les raisons de cette démission et son bien-fondé, le conseil municipal élu par vos soins il y a quelques mois confirme sa volonté de poursuivre sa mission dans la droite ligne des engagements pris, avec détermination et rigueur.

Etre au service de ses concitoyens est une lourde responsabilité à laquelle il est essentiel de prendre plaisir.

Tout le soutien qui nous est apporté depuis ces dernières semaines renforce ces deux aspects et je vous en remercie.

Du fait de cette situation, nous allons être amenés à procéder à des élections partielles pour compléter le conseil municipal.

Celles-ci sont exigées par la loi en deux circonstances : lorsque le conseil municipal a perdu plus du tiers de ses membres (comme cela s'était produit en 2004 lorsque quelques conseillers avaient choisi de démissionner), ou lorsque le maire démissionne simultanément de sa fonction de conseiller municipal et de maire.

Les dates à priori retenues par la préfecture à cette fin sont les 18 et 25 janvier prochain.

Nous attendons toutefois, au moment de la mise sous presse, confirmation de ces dates et des modalités concrètes de ces élections, dont nous vous informerons dès réception.

Nous sommes par ailleurs toujours dans l'attente de l'officialisation par ses soins de la démission annoncée de Martine Glatigny.

En conséquence, jusqu'à l'élection du nouveau maire qui interviendra à l'issue de ces élections, je suis en charge d'assurer l'intérim.

John Fitzgerald Kennedy a dit « *Le vrai politique, c'est celui qui sait garder son idéal tout en perdant ses illusions* ».

Je ne serai alors jamais une vraie politique, mon idéal étant d'œuvrer pour le bien de ce village tout en gardant mes illusions d'une entente intelligente au-delà de toute tendance politique sans dos tourné, attaque verbale ou indifférence feinte.

C'est dans cet espoir qu'au nom de tout le conseil municipal et des agents de la mairie je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Corinne Cabanié

## Vie municipale

### Sécurité Routière

Les analyses des bornes de comptage installées par le Sicoval sur le chemin des crêtes nous ont été communiquées fin novembre et les conclusions sont tristement sans appel.

En effet, sur la zone contrôlée limitée à 30 km/heure, moins de 10% des usagers respectent la vitesse autorisée.

Le plus inquiétant est de constater dans cette même zone des comportements dangereux avec des vitesses fréquentes dépassant les 70 km/h, voire 100 km/h.

Ces éléments factuels nous obligent dans un premier temps à réitérer des demandes d'intervention de contrôles aléatoires auprès de la gendarmerie de Castanet-Tolosan.



La 1ère réunion de la commission extra-municipale en charge de la sécurité routière s'est tenue le vendredi 28 novembre. Elle a donc pu débiter son travail de balisage des zones à risques.

Une deuxième réunion aura lieu courant janvier pour poursuivre ces travaux et amorcer l'étude des différents moyens de sécurisation.

**Nous comptons néanmoins et avant tout sur votre conduite « responsable ».**

## Travaux/Aménagement

### Ravinement

La crevasse chemin de Badel a été comblée. Enrochement, granulats et terre ont été déployés. Cette zone est désormais hors de danger. Laissons maintenant un peu de temps au temps pour que la nature estompe cette cicatrice.

### Fossés et chemin

Durant la saison estivale nombre de fossés comblés et talus effondrés ont été remis en état tant sur la RD68 que sur des axes secondaires.

Le chemin de la Fontaine St-Jean a, quant à lui, été entièrement re-surfacé et les fossés et talus attenants reconditionnés. L'allée particulière devant la Fontaine a également été totalement dégagée et aplanie, les eaux de ruissellement sont maintenant drainées.



Un projet de réhabilitation de la fontaine proprement dite est à l'étude. Un artisan maçon s'est rendu sur place pour évaluer les travaux et nous adresser un devis.

### Erratum

Une erreur de pagination s'est glissée dans notre dernier LPG n°38 concernant l'article page 4 « Nos jeunes goyranais » et relatif à leurs écarts ; Monsieur Michel précise qu'il n'en est pas l'auteur.

## Vie municipale (suite)

### L'équité fiscale, une exigence citoyenne

---

Gérer, c'est prévoir mais c'est aussi se donner les moyens de satisfaire au mieux les besoins de la population. Il importe donc qu'à ce niveau, notre municipalité soit en mesure d'optimiser sa gestion financière dans l'intérêt des Goyranais.

L'équité fiscale est donc un impératif de gestion car tous les citoyens doivent contribuer au financement des équipements et services.

Comme l'État, les collectivités territoriales ont plus que jamais le devoir de participer à la résorption de cette crise économique. Cet engagement ne pourra être satisfait qu'en faisant jouer de manière équitable la solidarité.

Tout Goyranais bénéficie des prestations de la municipalité, qu'il paie ou non sa contribution citoyenne à la dépense publique.

Or, les erreurs sur les surfaces déclarées ou omissions de déclaration de construction font qu'aujourd'hui des foyers ne s'acquittent pas correctement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière réellement dues.

D'où une injustice : le produit de la fiscalité n'étant pas réparti sur l'ensemble des personnes concernées, seuls les redevables respectueux supportant l'effort fiscal dont profite l'ensemble de la population.

De plus, des mesures de plafonnement et d'exonération existent et permettent à chacun de contribuer en fonction de sa capacité. En contrepartie, l'État compense financièrement auprès de la commune la baisse de cotisation. La collectivité bénéficie donc de ressources supplémentaires sans que le contribuable soit sollicité.

Après déclaration préalable à la CNIL, l'analyse fiscale des fichiers du cadastre de Goyrans a mis en évidence des anomalies potentielles pour certains foyers. Une lettre de demande de contrôle a donc été adressée à quelques Goyranais pour que les régularisations spontanées éventuelles soient réalisées via le formulaire H1 auprès des services fiscaux.

Notre démarche de communication préalable via un courrier personnel nous a semblé impérative. Pour information, les communes travaillant sur ces sujets sont autorisées à communiquer directement sur les anomalies avec les services fiscaux sans prévenir les particuliers.

**Les déclarations sincères et honnêtes de chaque Goyranais permettent et permettront à notre commune de continuer à adapter la qualité de service avec les besoins.**

Nous poursuivrons donc cette mission de vigilance chaque année.

### [Retour sur le « Goyrans Historic Cars »](#)

---



Le samedi 19 octobre dernier a eu lieu le premier « Goyrans Historic Cars » qui a permis aux Goyranais et à leurs voisins de découvrir le monde de la voiture ancienne autrement que dans un musée.

En effet de nombreux visiteurs ont pu partager un moment en tant que copilote dans des véhicules comme des Porsche, Triumph, AC Cobra, Lotus, Morgan, Darmon... lors d'une boucle Goyrans-Aureville-Goyrans.

Les propriétaires de ces bijoux sur roues étaient ravis de faire partager leur passion et plus d'un enfant est reparti, ébouriffé mais heureux.

Forts de ce succès, rendez-vous l'année prochaine pour la deuxième édition et encore merci à tous les participants, bénévoles et au comité des fêtes pour l'organisation du repas.

### Horaires de la mairie pendant les vacances de Noël

---

La mairie sera fermée les mercredi 24 et 31 décembre 2014 (une permanence sera assurée de 10h à 12h le 31 décembre pour permettre l'inscription sur les listes électorales) ainsi que les vendredi 26 décembre et 2 janvier 2015.

## Vie municipale (suite)

### PLU : Point d'avancement

---

Par délibération du 23 septembre 2014, le conseil municipal a voté à l'unanimité la transformation du POS en PLU et d'en définir les modalités de concertation.

Plus simplement le nouveau PLU est sur rails, et ce bien avant sa date butoir de lancement du 31 décembre 2015.

La commission urbanisme municipale est d'ores et déjà à la tâche et travaille actuellement sur l'établissement du diagnostic général nous permettant de mieux cerner les enjeux et objectifs.

Nous serons assisté durant toute cette procédure d'élaboration du PLU par les services techniques du Sicoval.

La ligne directrice de ce projet politique, adoptée à l'unanimité (\*) par l'ensemble des élus, reste conforme à nos engagements de campagne :

- Privilégier un urbanisme modéré et de qualité.
- Préserver le caractère rural et exceptionnel de nos grands paysages
- Mettre en place un urbanisme favorisant le développement durable (biodiversité, économies d'énergie, empreinte carbone)
- Inscrire le PLU dans les principes énoncés par les documents supra-communaux et notamment la prise en compte d'un PLH 2015/2020 adapté aux communes des coteaux.

Deux zones potentiellement constructibles ont été retenues parmi celles définies par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) sous forme de « pixels » en accord de la charte d'aménagement du territoire de Goyrans votée en 2005 et modifiée en 2009 par la municipalité précédente.

- Zone Carrelot/Daurides : favorable
- Zone Village : secteur sud : favorable
- Zone Bourdur : non retenue

Des présentations publiques seront programmées et la consultation est ouverte conformément aux modalités de concertation retenues :

- Affichage de la délibération au-delà du délai légal et pendant toute la durée des études nécessaires
- Articles dans le bulletin municipal
- Information sur le site internet municipal
- Deux réunions publiques avec la population
- Exposition évolutive de panneaux d'information
- Mise à disposition du public, en Mairie, d'un registre pour consigner les observations tout au long de la procédure
- Des permanences seront tenues en mairie par M. le Maire, l'adjoint délégué à l'urbanisme ou des techniciens dans la période de un mois précédant l'arrêt du projet de PLU par le conseil municipal

La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire.

- Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de PLU.
- À l'issue de cette concertation, M. le maire en présentera le bilan au conseil municipal qui en délibérera et arrêtera le projet de PLU.

**(\*) Nota :** Nous tenons à confirmer à l'occasion de ce point de situation que le projet politique PLU a été retenu à l'unanimité par le conseil municipal. À l'occasion de l'annonce des démissions qui affectent la composition du conseil, des causes relatives à « une vision politique non partagée de l'urbanisation du village » ont été mises en avant. Il nous appartient de souligner que cette vision politique ne concerne pas ce PLU, mais les évolutions à plus long terme (2017/2020). L'objectif réaffirmé de l'ensemble des membres actuels du conseil municipal est conforme à notre engagement sur ce sujet et consiste à s'assurer d'un développement harmonieux et maîtrisé dans le respect du caractère du village, que ce soit dans le court terme ou à un horizon plus lointain.

## Vie municipale (suite)

### Aides à l'amélioration de l'habitat

---



#### Bénéficiez d'aides financières pour son amélioration ou son adaptation (handicap, perte d'autonomie)

Vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans sur le territoire du Sicoval, vous souhaitez entreprendre des travaux : vous pouvez bénéficier d'aides financières.

Les travaux doivent permettre :

#### Pour les propriétaires occupants :

- d'économiser l'énergie et améliorer d'au moins 25 % le confort thermique de votre logement (isolation, chauffage...)
- d'adapter votre logement au handicap ou à la perte d'autonomie liée au vieillissement (adaptation d'une salle de bain, installation d'un monte-escaliers...)
- de réhabiliter un logement dégradé

#### Propriétaires bailleurs :

- de mettre aux normes a minima le logement (chauffage, menuiserie, isolation, toiture...)

#### Les principales aides sont :

- des subventions du Sicoval
- des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- des avantages fiscaux (crédits d'impôts, déductions fiscales...)
- des prêts spécifiques sans intérêts (PROCIVIS)

#### À quelles conditions votre demande de subvention est-elle recevable ?

- Votre logement doit être situé sur le territoire du Sicoval et avoir plus de 15 ans
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment que vous choisissez
- Si vous êtes propriétaire occupant, les aides sont soumises à des conditions de ressources
- Si vous êtes propriétaire bailleur, l'attribution des aides est conditionnée à la mise en place de loyers maîtrisés. Par ailleurs, les revenus des locataires ne doivent pas dépasser un certain plafond.

Pour analyser et mettre en place ce dispositif, le Sicoval met à votre disposition un interlocuteur unique. Urbanis, cabinet de conseil en habitat, est chargé par le Sicoval de vous aider dans vos démarches :

- il étudie mon projet et me dit s'il est éligible aux subventions
- il analyse ma situation et mes besoins
- il me conseille sur les travaux les mieux adaptés et les financements possibles
- il m'assiste dans mes démarches administratives
- il m'aide à assurer le suivi et la conformité des travaux

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Véronique Carré-Michel ou Flavia Mecelis au 05 62 21 46 63 ou [veronique.carremichel@urbanis.fr](mailto:veronique.carremichel@urbanis.fr)**

**Attention** : Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'intervention d'Urbanis, sinon vous risquez de perdre le bénéfice d'aides éventuelles.



**Circulation**

---

L'entreprise INEO interviendra **les 5 et 8 décembre** pour réparer le poteau qui est tombé chemin des Crêtes, à la hauteur du 232. La durée des travaux sera de deux jours. Une circulation alternée sera mise en place

## Vie municipale (suite)

A compter du 01 janvier 2015, 2 agents recenseurs parcourront la commune et vous donnerons tous les renseignements nécessaires au bon déroulement de ce recensement.

Pour toute précision, votre conseillère municipale à contacter : Evelyne Aiello

# RECENSEMENT

de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

 **C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE**  
du 15 janvier au 14 février  
[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) 

**Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !**



Insee & votre commune

### Problème d'information – Les leçons de la coupure d'eau

L'équipe municipale n'avait pas anticipé le fait que le SMEA n'avertirait pas les usagers personnellement de la coupure d'eau du 27 novembre dernier. Notre site web et notre liste de diffusion [actu@goyrans.fr](mailto:actu@goyrans.fr) sont des moyens d'information qui ont leurs limites.

De ce fait, certains goyranais n'ont pas été prévenus de cette coupure d'eau. Nous leur présentons nos excuses. Nous prenons toutes dispositions pour qu'un tel dysfonctionnement ne se reproduise plus (demande au SMEA de prévenir tous les habitants par voie postale comme le fait ERDF) et réfléchissons à un dispositif qui permettrait d'avertir rapidement tous les goyranais en cas d'information urgente à leur faire parvenir.

## Vie municipale (suite)

### Bientôt le nouveau site web du village

Le nouveau site web de Goyrans est en cours de développement et sa structure est d'ores et déjà achevée.

Voici à quoi il ressemblera.



Après avoir élaboré l'arborescence et travaillé avec notre prestataire, WebTolosa, sur la charte graphique, l'équipe municipale s'est attelée à l'écriture des rubriques.

Nous espérons pouvoir le mettre en service en début d'année prochaine.

### **Éclairage Public: des investissements pour faire des économies**

L'éclairage public représente la moitié de la facture d'électricité de notre commune, soit une somme de l'ordre de 13 600 €. Chaque poste d'éclairage est actuellement piloté par un interrupteur crépusculaire, qui allume l'éclairage lorsque la luminosité est trop faible.

Nous avons décidé d'améliorer la gestion de l'éclairage public en investissant dans un autre système de commande appelé horloge astronomique. Ce dispositif calcule tous les jours le coucher et le lever du soleil, ce qui permet de faire fonctionner l'éclairage au plus juste des besoins, et nous fera faire une première économie.

Pour aller plus loin dans la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, nous projetons de mettre en test une extinction de l'éclairage en seconde partie de nuit, comme le pratique depuis 2 ans la commune voisine de Lacroix Falgarde. Cette extinction nous permettra de faire des économies d'énergie et donc financière et de réduire la pollution lumineuse nocturne.

Une extinction de 5h par nuit réduirait notre facture d'un tiers de son montant, soit 4600€. A l'issue de la période de test, nous mettrons en place une consultation des habitants. Le résultat de la consultation sera présenté au conseil municipal aux fins de décision définitive.

## Vie municipale (suite)

### 💡 Éclairage Public: des investissements pour faire des économies (suite)

Pour lancer ce projet, nous avons donc voté au conseil municipal du 26 novembre la réalisation des travaux pour une participation de la commune de 4562 €.

Nul doute que vous serez séduits par la tranquillité des nuits goyranaises, la crête dans les étoiles !

## Rénovation du presbytère

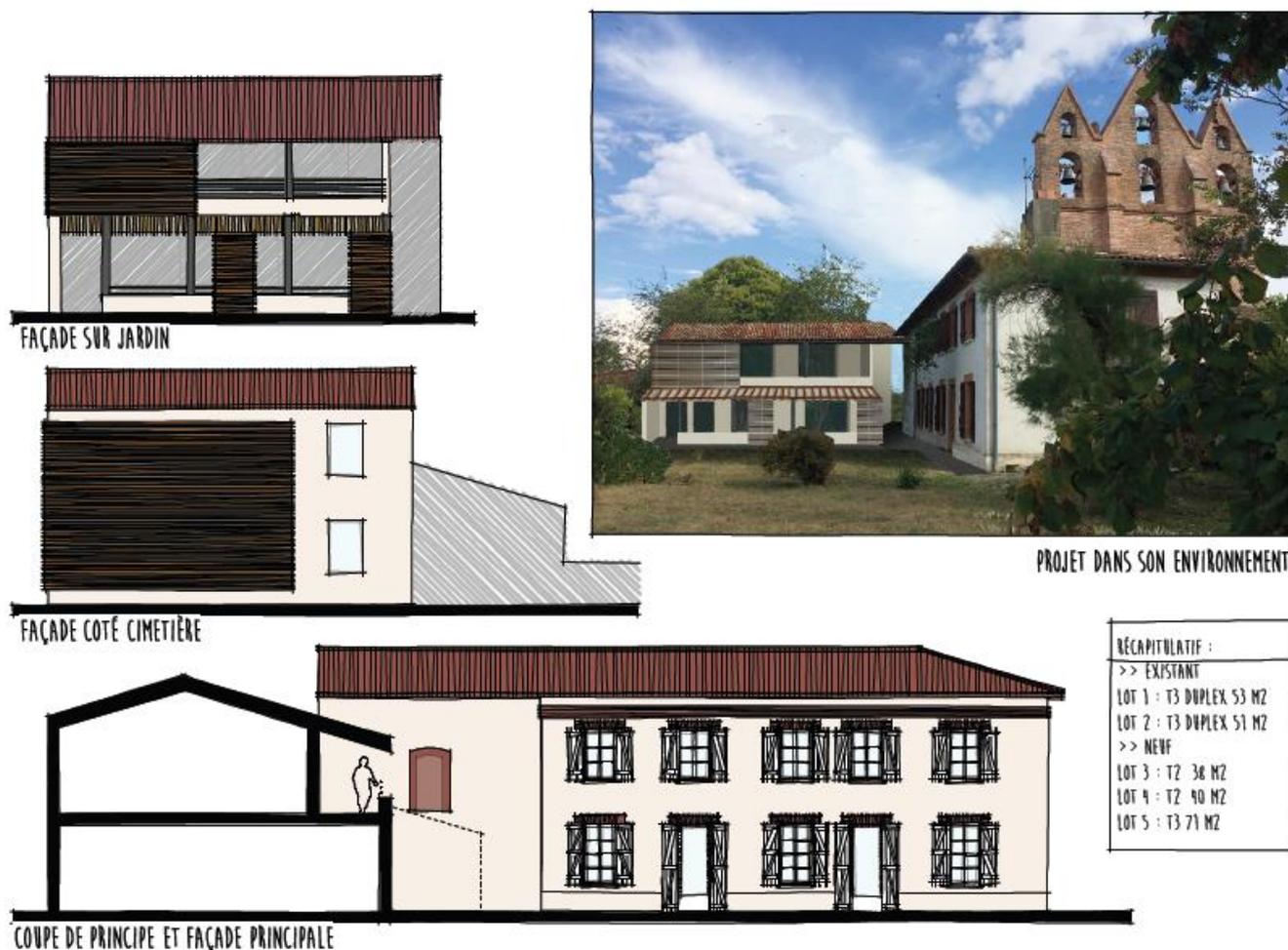
Comme vous le savez ce bâtiment, dont la construction remonte à 1850, est en état d'abandon de plus en plus avancé dans sa partie rez-de-chaussée. Seul l'étage, restauré sous le mandat de J.C. Vallée, est encore acceptable.

L'équipe municipale mène actuellement une étude sur une réhabilitation à vocation de logements à loyers modérés et qui consisterait en l'adjonction d'un bâtiment neuf, non attenant à l'ancien, en fond de cure (coté nouveau cimetière). Cela permettrait dans un premier temps de reloger notre locataire actuel.

Ensuite l'ancien presbytère proprement dit serait à son tour transformé.

Nous verrions ainsi la création de :

- Ancien presbytère : 2 duplex T3 d'environ 53m<sup>2</sup>
- Nouveau bâtiment : 2 T2 en rez-de-chaussée, avec terrasse de 40m<sup>2</sup>, et un T3 à l'étage de 71 m<sup>2</sup>



Ce serait ainsi cinq logements neufs qui seraient créés, permettant d'accueillir, en vrai centre village, des foyers à revenus modestes.

Cette opération, entièrement autofinancée par le prestataire qui serait retenu, serait amortie, pendant la durée d'un bail emphytéotique de 50 ans, par des loyers de 5€36 à 6€06 le m<sup>2</sup> (selon le mode de financement adapté).

Une fin de travaux étant envisageable mi 2017.

## Vie des écoles

### Portrait d'une nouvelle venue

Je suis Stessie, j'ai 25 ans et je travaille dans le secteur de la petite enfance depuis deux ans.

Depuis l'âge de neuf ans, je savais que ma voie était celle de travailler avec les enfants.

J'ai donc fait en sorte de faire mes études dans cette branche-là. Après avoir passé un BEPA Services aux personnes, j'ai dû arrêter mes études pour travailler.

J'ai commencé en maison de retraite où, pendant deux ans, le contact avec les personnes âgées et l'accompagnement dans les gestes de la vie a été très enrichissant. Mais la joie de vivre des enfants me manquait et je rêvais de voir des petites têtes courir partout. Alors j'ai décidé de reprendre mes études pour passer le CAP petite enfance afin de pouvoir travailler dans les écoles.

Après un petit contrat dans une école voisine, me voilà aujourd'hui à l'école de Goyrans.

J'ai toujours été passionnée par le social, venir en aide dans les actes de la vie, que ce soit pour les enfants en les aidant dans les apprentissages de la vie courante (aide à l'habillage, aide au repas, aide aux devoirs, favoriser l'autonomie et leur inculquer des valeurs telles que celle du partage et de l'entraide) que pour les personnes âgées en les accompagnant dans leur vie quotidienne (soutien moral, aide aux repas, aide à la toilette, accompagnement).

Ma passion pour ce métier m'apporte beaucoup de satisfaction, car je me sens utile, porteuse de valeurs essentielles qui leur serviront tout le long de leur scolarité et dans leur vie de tous les jours.

En arrivant à l'école de Goyrans, petite nouvelle, comme un jour de rentrée scolaire, j'appréhendais le premier contact avec les enfants.

J'ai attisé leur curiosité bien sûr mais tout s'est très bien passé avec beaucoup d'échanges, de questions à mon sujet et une mise en confiance immédiate.

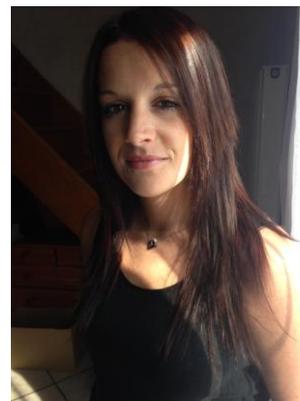
L'équipe m'a accueillie sans préjugé, très solidaire à mon égard avec un esprit d'équipe que l'on ne trouve pas dans tous les emplois.

Je suis ravie de travailler dans cette école et en remercie la mairie de Goyrans pour m'avoir choisie.

En vous souhaitant des bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement,

Stessie



### Marché de Noël de l'école élémentaire

Chers Parents,

Nous vous informons que le Marché de Noël de l'école aura lieu le jeudi 18 décembre de 17h00 à 19h00 à la cantine. Attention, les élèves restant à la garderie devront être récupérés à 18h45 au plus tard. De plus, à partir du moment où les parents récupèrent leur(s) enfant(s), ils sont sous leur responsabilité.

Les élèves de l'école élémentaire prépareront des pâtisseries, des décorations, des objets en rapport avec les fêtes de fin d'année.

Nous espérons vous voir nombreux !!

L'équipe enseignante

## Vie associative

### Noël des associations

# Mardi 16 Décembre 16h-20h

**A la salle des fêtes de goyrans**



**16h15 : Magnifique spectacle**

**17h00 : Goûter avec Chocolat Chaud**

**18h00 : Distribution des cadeaux par  
le Père Noël puis buvette avec  
vin chaud et bière de Noël**



**Spectacle, cadeaux du père Noël et goûter  
offert par vos associations et la municipalité**

## Vie associative

### L'hiver approche, c'est le moment de préparer ses plantations !

Les politiques actuelles en faveur du développement durable, de la préservation de la biodiversité, ou encore de la restauration de la Trame verte, permettent aux communes et aux particuliers de mener des actions en faveur de l'arbre et des paysages. Arbres et Paysages d'Autan conduit un programme de plantation, « Plant'arbre », soutenu par le Conseil Régional Midi-Pyrénées. Ce programme comprend du **conseil** par des animateurs qualifiés sur le choix d'espèces adaptées au sol, au climat et au projet du propriétaire, la **réalisation d'une commande**, la mise à disposition de **paillage biodégradable**, et le **suivi** de vos plantations sur 2 ans. Ce programme est ouvert aux collectivités, aux particuliers et aux professionnels de Haute-Garonne.

**Pourquoi des arbres et arbustes de pays ?** Cornouillers sanguins, Viornes lantanes, Troènes des bois, Alisiers... autant d'essences locales souvent méconnues qui sont pourtant rustiques, intéressantes pour leurs usages traditionnels, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau et en entretien. Elles vous permettent d'aménager votre terrain en vous intégrant au paysage local et favorisent la biodiversité dans votre jardin.

**De jeunes plants :** Pour une bonne reprise et une croissance rapide, plantez des arbres et arbustes jeunes. Un plant de 1 an a un système racinaire intact qui lui permet de « démarrer » dès le premier printemps. De plus, les jeunes plants s'adaptent plus facilement à leurs nouvelles conditions de sol, surtout sur des terrains difficiles.

**Un travail du sol en profondeur :** Afin d'offrir les meilleures conditions à vos plants, il faut préparer le sol, en le décompactant sur 40 cm de profondeur. Si votre terrain est trop petit pour y introduire l'outillage agricole, faites de grands trous (40x40x40 cm), en prenant soin de garder la terre de surface... en surface ! Vous pouvez aussi creuser une tranchée profonde et la reboucher en attendant le moment de la plantation. Vous n'aurez plus ensuite qu'à faire les petits trous nécessaires à la plantation.

**Des plantations en hiver :** La plantation doit être réalisée dès que les arbres sont au repos, c'est à dire de fin novembre à début mars. Pas question de planter tant qu'un arbre ou un arbuste caduque a encore ses feuilles !

**Arbres et Paysages d'Autan, c'est :** 20 ans d'expertise sur l'arbre et la haie, 500 adhérents par an, une équipe de 5 salariés et de nombreux bénévoles actifs. Des projets permanents permettent aux animateurs de réaliser leurs missions de sensibilisation, d'information et de formation sur l'arbre et le paysage ainsi que l'accompagnement technique de plantations.

**Prochain Rendez-vous :** Samedi 17 janvier 2015 à 9h30 dans les locaux de l'association : Réunion d'information « **Réussir son projet de plantation** » sur les arbres de pays et les techniques de plantations.

#### Prochaines formations :

- Vendredi 30 janvier 2015 : La taille raisonnée des fruitiers pour limiter les interventions et respecter l'arbre.
- Vendredi 27 février 2015 : Soigner les arbres fruitiers dans le respect de l'environnement.
- Vendredi 27 mars 2015 : Les techniques de greffe pour conserver la diversité des fruitiers.
- Vendredi 24 avril 2015 : Concevoir et planter des haies pour accompagner et protéger le verger.

#### Pour en savoir plus, vous inscrire ou nous contacter :

Arbres et Paysages d'Autan

20, route de Ticaille - 31450 Ayguesvives

Tél : 05 34 66 42 13 - Courriel : [apa31@free.fr](mailto:apa31@free.fr)

Découvrez le site internet : [www.arbresetpaysagesdautan.fr](http://www.arbresetpaysagesdautan.fr)



### Assemblée générale du Foyer Rural

L'AG du Foyer Rural aura lieu le vendredi 23 janvier à 20h, à la salle des fêtes. Venez nombreux !

## Vie associative

### Concert de Noël 2014

Chers amis,

Comme chaque année – ou presque- les musiciens goyrans offriront aux amateurs de musique classique, le traditionnel concert de Noël, qui aura lieu **le dimanche 14 décembre à 17h**, en l'église de Goyrans.

Le programme (Bach, Mozart, Beethoven, ...) sera interprété par :

- Mary Randles et Isolde Ferenbach, violons
- Domingo Mujica et Lambert Chen, altos
- Benoît Chapeaux et Marie-Magdalène Larigaldie, violoncelles
- Philippe Burnage, flûte traversière
- Thaïs Mujica , basson
- Ana Béatriz Mujica-Lafuente et Béatrice Siegrist, piano

Ce moment musical est organisé par la Municipalité de Goyrans. L'entrée est libre et gratuite, l'église sera chauffée.

Voilà, chers amis, au plaisir de vous rencontrer pour partager cette heure musicale et conviviale.

**Béatrice Siegrist**



**APE - Soirée cinéma**

A noter d'ores et déjà dans vos agendas, la prochaine soirée cinéma offerte aux enfants par l'APE aura lieu le 27 février 2015 dans la salle des fêtes.

Vie associative (suite)

Réveillon 2014 à Goyrans

# Réveillon

## SAINT-SYLVESTRE

### 31 Décembre 2014

### 20h Salle des fêtes

# GOYRANS



**UNIQUEMENT SUR RESERVATION**

Venez réveillonner dans les étoiles !

### Apéritif + Menu + Boissons

(Vins + Champagne + Café)  
Animation musicale par DJ Eric

**Adulte: 65 € - Enfant: 20 €**

*Adulte*

Cocktail maison et son assortiment d'amuse-bouches  
\*\*\*\*

Feuilleté de petits légumes croquants et fondants,  
Velouté de tomates moelleuses  
\*\*\*\*

Profiterole de saumon frais, Estoffi de morue aux noix  
et artichauts, vinaigrette tiède au Beaume de Modène  
\*\*\*\*

Trou normand revisité  
\*\*\*\*

Jambonnette de canette de Barbarie rôtie,  
sauce à la mangue

Ecrasée de pommes de terre à la fourchette  
\*\*\*\*

Assiette de fromages affinés, salade Mesclum  
\*\*\*\*

Fraises et Framboises réunies en mousse légère,  
voie lactée anglaise

*à partir de 20h00!*

*Enfant*

½ entrée  
\*\*\*\*

½ plat garni  
\*\*\*\*

½ dessert

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

**COUPON DE RESERVATION**

à remplir et déposer dans une enveloppe dans la boîte aux lettres de la Mairie  
avant le **24 décembre** accompagné du règlement à l'ordre du Comité des Fêtes,  
ou vous pouvez pré-réserver par téléphone au **07.86.40.03.90**  
comitedesfetesgoyrans@gmail.com - <http://fetes.goyrans.free.fr>

Nom: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

Nombre de repas Adulte: \_\_\_ x 65€ Enfant: \_\_\_ x 20 €

Montant versé: \_\_\_\_\_ €

Pour plus de renseignements : fetesgoyrans.free.fr

## Info SICOVAL



### Eau, assainissement, déchets : au rapport !

Les rapports d'activités 2013 sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable, d'assainissement des eaux usées et de collecte des déchets sont parus. Ils sont consultables sur [www.sicoval.fr](http://www.sicoval.fr), en mairie ou adressés par courrier sur simple demande auprès du **service Relations aux usagers** ou au : **0 805 400 605** (appel gratuit depuis un poste fixe).

### Soins Infirmiers à domicile, pour en savoir plus !

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) est un service du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Sicoval. Ce service assure, sur prescription médicale, des soins d'hygiène et de confort aux personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes handicapées. Ces soins sont effectués tous les jours, week-end et jours fériés compris, sur tout le territoire du Sicoval par une équipe d'aides-soignants, sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice.

**Pour plus d'information, contacter le : 05 62 71 89 41**

## Vie des coteaux... et de la plaine

### Marché de Noël

Le marché de Noël de Muret aura lieu du 13 au 24 décembre sur les allées Niel.

### Réalizations de Caminarem

Cette association réalise des chantiers d'entretien et d'ouverture de sentiers et chemins de randonnées.

Ils ont réalisé en janvier 2014, aux portes de Goyrans, les plantations du piétonnier Aureville-Clermont le Fort.

Ils poursuivront leur action sur ce piétonnier cet hiver en nettoyant les plantations et en remplaçant les arbustes morts.

**Pour plus d'information : [caminarem.org](http://caminarem.org)**

### L'heure du conte

L'heure du conte pour les enfants de 3 à 9 ans.

Animation proposée par la médiathèque municipale de Pinsaguel.

Samedi 20 décembre de 10h30 à 11h30 : Les contes de Noël

### Lectures à haute voix

Samedi 24 janvier 2015 à 18h à la médiathèque de Lacroix-Falgarde, le groupe Anim'Littératures Lauragais, constitué de bibliothécaires, propose des lectures à haute voix sur le thème "Destins de femmes".

Réservation au 05 61 76 85 74  
ou [mediathequelacroixfalgarde@orange.fr](mailto:mediathequelacroixfalgarde@orange.fr)

## Ca se passe près de chez vous !

### "Cent Centimètres Carrés III"

L'association Rue des Arts organise pour la troisième année consécutive l'exposition "Cent Centimètres Carrés", une exposition consacrée aux petits formats (10x10 cm).

Plus de 190 artistes ont joué le jeu avec plus de 2500 œuvres réunies à la galerie du Philosophe.

**Du 13 décembre au 23 février 2015, ouvert tous les jours de 14 à 18 h**

**Galerie du Philosophe / Place de l'Europe / 09130 Carla-Bayle – Tél. : 05 67 44 18 01**

Pour en savoir plus : [la-rue-des-arts.blogspot.fr/2014/11/cent-centimetres-carresiii.html](http://la-rue-des-arts.blogspot.fr/2014/11/cent-centimetres-carresiii.html)



## Anecdote occitane : la fontaine miraculeuse de Saint Jean-Baptiste

Qui pourrait deviner que se tapit au fond d'une allée de 60 m environ sur 4 m bordée de frênes, chênes et arbustes divers un petit édifice précédé d'un ancien abreuvoir ?

En ce lieu, notre village a la chance de receler un modeste oratoire : la fontaine miraculeuse de Saint Jean-Baptiste.

Situé à quelques minutes de la place des marronniers en descendant par le chemin de terre de la côte du Bugat, le long des terrains de tennis, on aperçoit sur la gauche un petit bâtiment en briques foraines, où naît une source.

Cette source est à l'origine du choix de Saint Jean-Baptiste comme patron de l'église paroissiale. On sait que les sources, lieux vénérés du paganisme, furent christianisées en priorité.

Cet édifice fait non seulement partie du patrimoine foncier communal mais encore d'un des nombreux éléments du patrimoine de notre pays.

Tout cela contribue à faire de n'importe quelle promenade en France un véritable enchantement.

L'histoire de cet humble monument nous est connue grâce à ma trisaïeule Marguerite Loubet qui détenait un livret de 46 pages qui se transmet de générations en générations. Cet opuscule, imprimé en 1898, s'intitule « La dévotion à Saint Jean Baptiste à Goyrans ». L'auteur en est François Viraben, curé de Goyrans à cette époque.

### Les preuves de l'ancienneté : par la tradition orale essentiellement.

Il est de tradition constante et depuis temps immémorial qu'il y avait autrefois à Goyrans une fontaine dite miraculeuse. Celle-ci est mentionnée sur la cadastre napoléonien de 1807 qui indique une surface de 2 à 32 ca avec un chemin s'élargissant à mesure que l'on approche de la fontaine de manière à former tout en haut, un grand demi-cercle.

Or, nous savons que le cadastre napoléonien a été établi en s'inspirant des vieux compoix et livres terriers de l'ancien régime. Ce qui pourrait prouver l'ancienneté de la fontaine sans cependant fournir une date certaine.

Vers 1820, du vivant de monsieur l'abbé Izard, curé des paroisses d'Aureville et Goyrans de 1814 à 1850, et de monsieur Joseph Niel, maire de Goyrans, cette fontaine était très en honneur dans la contrée. En effet, ses eaux jouissaient de la vertu de guérir du mal de Saint Jean et des processions y étaient organisées notamment la veille de la Saint Jean Baptiste, le 23 juin.

Hélas, après des décennies d'abandon, entièrement comblée par les terres que le temps y avait accumulées et les ronces qui avaient poussé tout autour, cette fontaine n'existait plus que de nom et se trouvait réduite à un mince filet d'eau.

En définitive, c'est grâce aux déclarations des habitants du village et en particulier de Jeanne Berjeaud née Boulouch, Pierre Albouy et Catherine Goudillon née Déjean, qu'en octobre 1893 l'abbé Viraben fit faire des fouilles. Elles permirent de découvrir, à un mètre environ au dessous du sol, une fontaine en briques rouges d'une profondeur de 4 m.

Dans le numéro suivant du Petit Goyranais, je traiterai des vertus de l'eau de la fontaine grâce à d'anciens témoignages, des processions et de la description de l'édifice.

Michel Ruffié



### Vœux de la municipalité

L'équipe municipale vous souhaitera ses vœux de bonne année le 29 janvier 2015 à 19h30 à la salle des fêtes, autour d'un apéritif.



## Dates à retenir

- 14 décembre : Concert de Noël
- 16 décembre : Noël des enfants par les associations
- 18 décembre : Marché de Noël de l'école élémentaire
- 5 et 8 décembre : Travaux chemin des Crêtes
- 31 décembre : Réveillon du Comité des Fêtes
- 15 janvier au 14 février : Recensement
- 23 janvier : Assemblée Générale du Foyer Rural
- 29 janvier : Vœux de la Municipalité

### Petit rappel :

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi : 10h-12h

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

[actu@goyrans.fr](mailto:actu@goyrans.fr)

en adressant un mail à [mairie@goyrans.fr](mailto:mairie@goyrans.fr).

## Bibliothèque « Bouquin-Bouquine »

Amis lecteurs, amies lectrices, bonjour,

Je vous prie de trouver ci-après, la liste des livres achetés pour clore l'année 2014. Parmi ces livres, une dizaine de Prix Littéraires, tout récemment attribués.

Nous vous rappelons que le prêt des livres est gratuit.

A bientôt le plaisir de vous accueillir.

**Béatrice Siegrist**

- Emmanuel CARRERE - «Le Royaume »
- Patrick MODIANO, Prix Nobel de Littérature 2014 - « Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier »
- Adrien BOSCH, Prix de l'Académie Française - « Constellation »
- Lydie SALVAYRE, Prix Goncourt - « Pas Pleurer »
- David FOENKINOS, Prix Renaudot – « Charlotte »
- Antoine VOLODINE, Prix Médicis – « Terminus Radieux »
- Yanick LAHENS, Prix Femina - « Bain de Lune »
- Antoine CHAINAS, Grand Prix de Littérature Policière - « Pur »
- Paul VEYNE, Prix Femina essai - «Et dans l'Éternité, je ne m'ennuierai pas »
- Mathias MENEGOZ, Prix Interallié – « KARPATIA »
- Éric REINHARDT - «L'Amour et les Forêts »
- Marie-Hélène LAFON - « Joseph »
- Boris CYRULNIK - « Les Ames Blessées »
- Ken FOLLETT -Le siècle 3«Aux Portes de l'éternité »
- James SALTER - «Et rien d'autre »
- Philippe DJIAN - « ChériChéri »
- Michel BUSSI - «N'oublier jamais »
- Roberto SAVIANO - «Extra pure »
- Florence AUBENAS - « En France »
- Donna TARTT - « Le Chardonneret »
- Haruki MURAKAMI - « L'incolore Tsukuru Tazaki et ses années de pèlerinage »
- Nan AUROUSSEAU - « La Ballade du mauvais garçon »
- Robert MINIER - « N'éteins pas la lumière »
- Antoine CHOPLIN - « Le Héron de Guernica »
- Yannick GRANNEC - « La Déesse des petites victoires »
- Eléabeth EGHOLM - «Organes vitaux »

## État civil

### Naissances

Oscar Bouisset, né le 17 novembre 2014

### Décès

Jean Zadeh, décédé le 24 octobre 2014

Marcel Oleon, décédé le 10 novembre 2014

### Mariages :

Le 24 octobre 2014 : Clément Murat et Yaïma Hernandez-Viltre

Le 25 octobre 2014 : Luc Hervé et Frédérique Simon

Le 8 novembre 2014 : Nabil El Ouaraghi et Laure Bordignon